



# REGLEMENT DU CONCOURS PHOTO

## « LE CHEVAL À CLUNY »

---

### Article 1 : Organisation

Equivalée – Haras national de Cluny, dont le siège se trouve 2 rue Porte des Prés – 71250 CLUNY, organise un concours photo intitulé « Le Cheval à Cluny ».

Les modalités de ce jeu sont décrites dans le présent règlement. Equivalée – Haras national de Cluny regroupe le pôle sportif, l'hippodrome, le centre équestre ainsi que le Haras national. Le concours se déroulera du 18 mai 2017 au 11 juin 2017.

### Article 2 : Objectif du concours

Ce concours photographique a pour objectif de valoriser les sites dédiés au cheval à Cluny et ainsi convaincre celles et ceux qui ne les connaissent pas, de venir les découvrir.

Ce concours s'adresse à tous les amoureux de la photographie et des chevaux.

Toutes ces photos reçues permettront également d'enrichir notre photothèque. Chaque participant s'engage donc à céder tous les droits pour les utiliser et les exploiter sur divers supports de communication (site Internet, page Facebook, brochures touristiques) dans le cadre de la promotion du site. Les 10 plus beaux clichés seront valorisés cet été lors de nos animations, et les photographes seront récompensés.

### Article 3 : Conditions de participation

1– Ce concours photographique est ouvert à toute personne physique (enfants et adultes), photographe amateur résidant en France ou à l'étranger, pour les locaux mais aussi les visiteurs.

En sont exclus les membres de jury.

2– La participation au concours est gratuite et sans obligation d'achat, et implique l'acceptation du présent règlement et la certification par les auteurs d'avoir réalisé eux-mêmes les photos.

3– Les photos du concours doivent concerner le cheval à Cluny d'hier à aujourd'hui.

4– Les photos doivent nous parvenir via notre adresse mail :

chevalacluny@gmail.com

en indiquant l'objet « Concours photo » avec un « Formulaire de participation » dûment rempli, par photo (cf. annexe « Formulaire de participation »), ainsi que l'autorisation parentale lorsque l'enfant est mineur (cf. annexe « Autorisation parentale »). Il est possible de nous rédiger les autorisations par mail.

5– Concernant les personnes identifiables sur les photos, nous nous réservons le droit de vous demander l'accord des personnes qui ne font pas parties de nos équipes (cf. annexe « Accord des personnes identifiables »).

6- Les participants peuvent soumettre un maximum de cinq photos. Ces photos seront au format numérique uniquement (.jpg), en haute définition et ne devront pas excéder 5Mo.

7- Toute photographie, contraire au règlement et/ou présentant un aspect litigieux, sera automatiquement éliminée. Les clichés noir et blanc, sépia ou monochrome sont acceptés au même titre que les clichés couleurs et jugés de la même façon.

8- Les photographies doivent être des créations originales, libres de droit.

#### Article 4 : Droits photographiques et droits à l'image

En s'inscrivant à ce concours, le participant s'engage à ce que le contenu des œuvres présentées respecte l'ensemble des lois régissant des droits de la propriété littéraire et artistique et de la propriété privée (cf. annexe «Accord des personnes identifiables»). Equivallée – Haras national de Cluny se dégage de toute responsabilité.

#### Article 5 : Conditions de sélection

Le jury sera composé de membres d'Equivallée – Haras national de Cluny. 10 photos seront sélectionnées et feront l'objet d'un classement où les 5 premiers clichés seront récompensés. Les critères notamment pris en compte seront : le respect du thème « Le Cheval à Cluny », l'originalité et la qualité des clichés. Les résultats seront dévoilés le **15 juin 2017** après délibération du jury, sur notre page Facebook.

Le choix du jury est sans appel et ne peut faire l'objet d'aucun recours.

#### Article 6 : Dotations

Les lauréats du concours seront récompensés par des lots et avertis personnellement par téléphone ou par mail. Ces lots seront à retirer directement au Haras national de Cluny. Les lots mis en jeu sont les suivants :

- Deux entrées adultes et deux entrées enfants pour le Spectacle équestre de l'été « Manège » d'une valeur de 54 €.
- Deux entrées adultes et deux entrées enfants pour « Les Mercredis au Haras » d'une valeur de 30 €.
- Une entrée adulte et une entrée enfant pour le Spectacle équestre « Manège » d'une valeur de 27 €.
- Une entrée adulte et une entrée enfant pour « Les Mercredis au Haras » d'une valeur de 15 €.
- Une entrée adulte et une entrée enfant pour « Halloween au Haras » d'une valeur de 10 €.

#### Article 7 : Dépôt de règlement

Le présent règlement du concours est disponible au Haras national de Cluny, ainsi que sur notre page facebook.



## AUTORISATION PARENTALE

### « LE CHEVAL À CLUNY »

---

Fiche à remplir pour chaque photo et à retourner à : [chevalacluny@gmail.com](mailto:chevalacluny@gmail.com) lorsqu'il s'agit d'un participant mineur accompagné du formulaire de participation.

Autorisation parentale

Je soussigné(e) Madame, Monsieur (rayer la mention inutile)

autorise mon enfant, nommé .....

né(e) le ..... à .....

à se porter candidat au concours photo « Le Cheval à Cluny » organisé par Equivallée – Haras national de Cluny.

Je confirme avoir pris connaissance et accepter les modalités du règlement du concours :

Fait le : .....

A : .....

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé ».

Document à joindre impérativement aux photos, pour la participation au concours photo « Le Cheval à Cluny », organisé par Equivallée – Haras National de Cluny.



## FORMULAIRE DE PARTICIPATION

### « LE CHEVAL À CLUNY »

---

Merci de compléter un formulaire par photo déposée et le retourner à :  
chevalacluny@gmail.com

Les champs marqués (\*) sont obligatoires.

Informations relatives au participant :

NOM et prénom du participant (\*) :

NOM et prénom du représentant légal si le participant est mineur (\*) :

Adresse (\*) :

Code Postal et Ville (\*) :

E-mail (\*) :

Téléphone : (\*) :

Âge du participant (uniquement pour les photos du thème Objectif « FUTUR ») :

Date et lieu de prise de vue (\*) :

Les champs suivant ne sont pas obligatoires mais pourront être utilisés lors de la mise en ligne de vos photos sur notre site Internet et pourront les argumenter lors d'éventuelles expositions.

Petit descriptif de votre photo et pourquoi l'avoir choisi (contexte, anecdote, ...) :

J'atteste avoir pris connaissance du règlement et l'accepter dans son intégralité.

J'autorise le Equivallée – Haras national de Cluny à conserver et à publier mes photos sur divers supports de communication, et ce pour une durée illimitée. Je ne pourrai réclamer aucun droit d'auteur pour ces photos.

Le règlement est disponible gratuitement au Haras national de Cluny.



## ACCORD DES PERSONNES IDENTIFIABLES « LE CHEVAL À CLUNY »

---

Autorisation à faire signer, sur demande de l'organisateur du concours, par la personne reconnaissable sur la photo, ou par les représentants légaux d'un mineur (1 exemplaire par personne).

Date et lieu :

Je soussigné(e) (NOM + Prénom) :

Résidant :

Accepte par la présente que les photographies sur lesquelles \*

- je figure
- ma fille, mon fils (NOM + Prénom) .....figure(ent)
- Mme / Mr (NOM + Prénom).....figure(ent)

puissent être utilisées dans le cadre du concours photo « Le Cheval à Cluny », organisé par Equivallée – Haras national de Cluny.

Les photos pourront faire l'objet d'expositions et d'une diffusion par Equivallée – Haras national de Cluny sur tous supports (site Internet, page Facebook, brochures touristiques,...etc ), dans le cadre de la promotion du site.

\* Rayer les mentions inutiles

Fait le :

A :

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé ».

Document à joindre impérativement aux photos, pour la participation au concours photo, organisé par Equivallée – Haras national de Cluny.